

**DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE PRESIDENT AU DIRECTEUR GENERAL**

N°	Nom du déléguant	Fonction du déléguant	Nom du Déléguataire	Fonction du Déléguataire	Objet de la délégation	Service(s) concerné(s)	Commentaires	Montant maximum de la délégation	Date de début de la délégation	Date de fin de la délégation
16-003	ROY Dominique	Président	JEANBOURQUIN Anthony	Directeur Général	Déplacements et missions pour les activités placées sous sa direction, dans le cadre du budget voté. Pas de plafond. Signature des ordres de mission et des fiches de remboursements de frais engagés. Dans le respect des procédures en vigueur à la CCIT du Doubs (Déplacements des collaborateurs et remboursements de frais)	CCIT25		Sans limite	Début de la mandature	Fin de la mandature
16-003	ROY Dominique	Président	JEANBOURQUIN Anthony	Directeur Général	Engagement de dépenses pour toutes les activités de la CCIT 25, dans le cadre du budget voté. Plafond par opération, y compris celles pouvant comporter plusieurs commandes. Dans le respect des procédures d'engagement des dépenses et de la passation des commandes en vigueur à la CCIT du Doubs (gestion des engagements, respect du code des marchés publics)	CCIT25	Copie de ces commandes communiquée au Président	5 000 € HT	Début de la mandature	Fin de la mandature
16-003	ROY Dominique	Président	JEANBOURQUIN Anthony	Directeur Général	Paraphes et signatures des contrats de service relatifs à la réalisation de prestations par la CCIT 25 pour le compte de ses clients, signature de tout courrier relatif aux injonctions de payer, signature de toute correspondance à caractère administratif ou technique relevant de l'activité courante de la CCIT 25, signature de tout document relatif aux formalités CFE et Internationales	Affaires Administration Générale		Sans limite	Début de la mandature	Fin de la mandature
16-003	ROY Dominique	Président	JEANBOURQUIN Anthony	Directeur Général	Signature des recrutements non statutaires, signature des rémunérations et des primes, signature des sanctions disciplinaires, signature des correspondances avec les représentants du personnel et les délégués syndicaux	Ressources Humaines	En cas d'empêchement du Président	Sans limite	Début de la mandature	Fin de la mandature
16-003	ROY Dominique	Président	JEANBOURQUIN Anthony	Directeur Général	Transmission des contrats enregistrés aux CFA, services de l'Etat et services sociaux concernés. Demande de pièces complémentaires et de mise en conformité des contrats en vue de leur enregistrement. Relance des demandes de pièces complémentaires et de mise en conformité des contrats en vue de leur enregistrement. Notification et transmission aux parties et à la DDTEFP des contrats complets et enregistrés. Notification des refus d'enregistrement des contrats pour incomplétude ou non-conformité ou consécutive à l'existence d'une décision d'opposition ou d'interdiction d'engager des apprentis, opposable aux demandeurs. Notifications aux parties, aux services sociaux et aux services de l'Etat compétents des décisions de retrait de l'enregistrement des contrats sur décision expresse de la DDTEFP. Traitement et notification à l'entreprise des demandes de régularisation émanant de la DDTEFP.	Apprentissage - enregistrement des contrats		Sans limite	Début de la mandature	Fin de la mandature